

Personnel de l'OP: Ce sera un hébergement en open space!

Luxembourg, le 19 décembre 2019

Le 10 décembre dernier, M. Becquet, Directeur de OIL est venu présenter le bâtiment de l'Office des Publications MERCIER/POST devant un public nombreux et curieux de connaître à quelle sauce il allait être mangé.

Dans la [communication](#) du 12 novembre dernier, l'Union Syndicale Fédérale Luxembourg et les syndicats partenaires de la campagne décrivaient l'[Office des Publications](#) et son nouveau bâtiment : un ratio d'occupation de 23.6 m² par personne, 129 places de parking pour voitures et 32 pour vélos pour un staff de 651 personnes, 30 bureaux individuels destinés principalement au management, des îlots de 8 à 18 postes de travail et quelques bureaux partagés !

Le personnel a pu s'informer et exposer ses inquiétudes. Quelques informations complémentaires :

- Il n'a jamais été prévu de déménager au JMOIL,
- Le bâtiment FISR va être consacré à la formation,
- Le bail a été signé pour 15 ans (renouvelable)
- Le bâtiment est loué meublé et les marges de manœuvre pour en modifier l'organisation sont réduites (cloisonnettes possibles, repartitionner les open space est difficile voire impossible, etc.)
- D'autres informations: <https://myintracomm.ec.europa.eu/dg/OIL/POST-Mercier-home/Pages/FAQ-fr.aspx>

Certes, le bâtiment est proche de la gare et la totalité du personnel reste regroupé dans un seul bâtiment comme souhaité par les collègues mais le prix à payer va être conséquent en termes de bien-être au travail, de perte de productivité et de conditions de travail qui vont devenir difficiles au vu des spécificités des métiers de l'Office des Publications.

Cette **nouvelle** localisation vient à l'encontre :

- tant de la résolution du Parlement européen du [26 mars 2019](#), qui demanda à la Commission de procéder à une analyse aussi rigoureuse et actuelle que possible de l'incidence de la conception des espaces ouverts portant sur l'effet sur la productivité et la mise en place de conditions de travail et de lieux de travail décents pour le personnel concerné ; prie la Commission de le tenir informé des résultats de cette analyse,
- de la décision de la Commission du 16 octobre dernier «[workplace of the future](#)» et notamment son point 9 « Le personnel concerné devrait être associé tout au long du processus de conceptualisation et de mise en œuvre du nouvel espace de travail ».

Lors du sondage de 2016, le personnel de l'OP a confirmé son désir de demeurer à la gare et ainsi OIL a pu continuer à rechercher un bâtiment dans la zone concernée. Mais ensuite, le staff ne fut plus consulté et découvrit avec surprise début 2019 la page d'OIL montrant les photos de son futur hébergement.

En conclusion, l'Union Syndicale Fédérale Luxembourg demande à l'OP et d'OIL d'étudier des solutions telles que l'augmentation des possibilités de télétravail, les horaires décalés, l'adaptation des îlots et autres espaces aux spécificités des métiers de l'Office des Publications pour une application avant la date réelle du déménagement.

Toutes ces précautions devraient palier aux conséquences néfastes des open space sur notamment la productivité et les conditions de travail telles que le montrent les procédures en vigueur à la Commission.

Vos représentants:

| | | |
|---|---|----------------------------------|
| BECH et T2: N. MAVRAGANIS, A KYRAMARIOS | Gasperich: R. DELGADO-SAEZ, S. KARDARAS N. FETTAH-ZAIT | OP: I. WOLFF, M. COLLIGNON |
|---|---|----------------------------------|

Contact: REP-PERS-OSP-USF-LUXEMBOURG@ec.europa.eu

www.usf-Luxembourg.eu